



LES FAUSSES
PROMESSES DE
L'HYDROÉLECTRICITÉ

LE 13 MAI 2019
PARIS





LES FAUSSES PROMESSES DE L'HYDROÉLECTRICITÉ: COMMENT LES BARRAGES ÉCHOUENT À REMPLIR LES OBJECTIFS DE L'ACCORD DE PARIS SUR LE CLIMAT ET CEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIES

DÉCLARATION CONJOINTE D'ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE À L'OCCASION DE L'ÉDITION 2019, À PARIS, DU CONGRÈS MONDIAL SUR L'HYDROÉLECTRICITÉ

Nous vivons une époque d'urgence. Les scientifiques nous ont avertis qu'il nous peu de temps pour agir afin de maîtriser les changements climatiques et ainsi protéger l'intégrité de la vie sur notre planète.

Pour faire face à la crise climatique, il faut des solutions innovantes qui protègent la nature et respectent les droits de l'homme. Face à ces défis, nous ne pouvons rester silencieux alors que les entreprises, les financiers et leurs alliés vendent de fausses solutions pour soi-disant faire face aux changements climatiques et mettre en œuvre un développement durable.

La tentative de présenter les grands barrages hydroélectriques comme une source d'énergie « propre et verte », comme il ressort du Congrès mondial de 2019 sur l'hydroélectricité, est un exemple flagrant de cette tromperie. Organisée à Paris par le lobby industriel de l'Association internationale de l'hydroélectricité (*International Hydropower Association - IHA*) en partenariat avec l'UNESCO, la conférence s'intitule « Comment atteindre les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat et les Objectifs de développement durable » (*Delivering the Paris Climate Agreement and the Sustainable Development Goals*).

Ces représentations glorifiées des projets de barrages hydroélectriques – dans le but d'obtenir des avantages financiers par le biais de mécanismes tels que les obligations climat et le Fonds vert pour le climat – font délibérément l'impasse sur une longue succession de catastrophes sociales et environnementales, de gaspillage économique et, trop souvent, de systèmes de corruption massive qui sont l'antithèse d'un développement véritablement durable.

EXAMINONS CERTAINS FAITS:

- les grands projets hydroélectriques, ainsi que les cascades de petits barrages, ont souvent eu des effets dévastateurs sur les communautés très vulnérables, notamment les peuples autochtones. Les barrages hydroélectriques, ainsi que les réservoirs et les lignes électriques, ont forcé le déplacement d'environ 40 à 80 millions de personnes sans aucune forme de compensation ni réparation. Les conséquences sociales et environnementales des projets hydroélectriques vont bien au-delà de ces effets immédiats. Les barrages hydroélectriques et leurs murs de béton géants ont des impacts profonds sur les écosystèmes d'eau douce: ils perturbent l'écoulement naturel de l'eau et des sédiments, entravent les mouvements naturels des poissons migrateurs, détériorent la qualité de l'eau, éliminent des habitats naturels précieux et détruisent la biodiversité ; en résulte un impact négatif sur les droits des populations locales qui dépendent de rivières saines et à courant libre. On a récemment estimé que les projets hydroélectriques ont compromis les moyens de subsistance de 472 millions de personnes vivant en aval des barrages;
- la construction de barrages, en particulier dans les régions frontalières comme l'Amazonie, le plateau tibétain, le Congo et la Sibérie, s'est généralement accompagnée de l'ouverture de voies de pénétration, d'une immigration massive, d'une escalade de l'appropriation illégale de terres, de l'exploitation forestière, de la déforestation et de l'exploitation minière, toutes associées à des démonstrations de violence accrues. Les assassinats récents de défenseurs des droits de l'homme et de l'environnement comme Berta Caceres au Honduras et Dilma Ferreira Silva au Brésil montrent que la violence extrême dans les zones rurales est souvent directement imputable aux promoteurs des barrages ou liée aux conflits socio-environnementaux déclenchés par les hydro-projets. L'augmentation spectaculaire de la violence urbaine et la baisse des indicateurs sociaux sont également devenues monnaie courante dans des municipalités comme Altamira, au Brésil, lourdement affectée par le méga-barrage de Belo Monte;
- dans les régions tropicales notamment, les réservoirs hydroélectriques émettent d'importantes quantités de gaz à effet de serre. Ils constituent l'une des principales sources d'émissions de méthane d'origine humaine, gaz dont l'impact est supérieur pour ce qui est du réchauffement planétaire par rapport au dioxyde de carbone. Dans certains cas, à productions égales d'électricité, les projets hydroélectriques émettent plus que les centrales à charbon.
- les barrages détruisent les forêts, qui constituent l'un des plus grands puits de carbone de notre planète et contribuent à la lutte contre le changement climatique. Des études récentes ont montré qu'en raison de leurs effets sur le régime hydrologique, les barrages endommagent également les arbres et autres végétaux, même ceux qui sont éloignés du site même du barrage. Dans les régions frontalières, les barrages ouvrent la porte aux industries extractives comme l'exploitation minière, l'exploitation forestière et l'agriculture, menaçant davantage les forêts;
- les grands projets hydroélectriques détruisent souvent des sites du patrimoine culturel et historique. L'inondation de la ville historique de Hasankeyf, vieille de 10 000 ans, par le barrage d'Ilisu sur le Tigre en Turquie et la destruction des cascades des Sept Chutes sur la rivière Teles Pires en Amazonie brésilienne, lieu sacré de grande importance spirituelle pour les populations autochtones Munduruku, Apiaka et Kayabi, en sont deux exemple récents .
- dans de nombreux cas, les grands projets hydroélectriques menacent ou affectent déjà des sites du patrimoine mondial de l'UNESCO, comme le barrage Gibe III en Éthiopie, qui a des répercussions perturbatrices en aval du fleuve Omo et sur le lac Turkana au Kenya. L'assaut contre ces trésors naturels mondiaux s'illustre par le fait qu'au moins 20 % des sites naturels du patrimoine mondial sont affectés ou menacés par des barrages ou d'autres projets d'infrastructures hydrauliques ; ce pourcentage a augmenté au cours des cinq dernières années.

Pire encore, les méga-barrages, à cause de leurs dépassements de coûts chroniques et de leurs retards de construction systématiques, ont souvent creusé la dette publique de certains pays, comme cela a été le cas avec le projet hydroélectrique Coca Codo Sinclair en Équateur, compromettant la capacité des gouvernements à investir dans des stratégies de transition vers des énergies véritablement renouvelables.

En parallèle, les innovations technologiques en matière de production d'énergies solaire et éolienne ébranlent de plus en plus la compétitivité de l'hydroélectricité en tant que source d'énergie abordable. De fait, l'hydroélectricité est devenue la source d'énergie non fossile la moins fiable de toutes, en particulier dans le contexte du changement climatique mondial, avec des installations annuelles en chute de 50 % dans le monde au cours des cinq dernières années.

Étant donné ces problèmes fondamentaux, comment des projets hydroélectriques destructeurs ont pu se propager dans le monde entier, et pourquoi leurs défenseurs ont-ils souvent bénéficié d'avantages économiques, notamment de crédits-carbone et de budgets « énergie propre » ?

- La hiérarchisation des projets de grands barrages dans le cadre des politiques énergétiques nationales s'effectue généralement dans le cadre de processus décisionnels centralisés. Ces prises de décisions se caractérisent par un manque de transparence, de participation des citoyens et de méthodes de planification stratégique qui favoriseraient une évaluation globale des besoins énergétiques qui tiendrait compte des coûts et des avantages sociaux, environnementaux et économiques;
- les décisions politiques concernant l'identification des « sites optimaux » pour la construction de barrages sont souvent fondées sur des études d'inventaire au niveau du bassin commandées par des entreprises de construction privées et publiques, dans lesquelles le potentiel de production d'énergie est le seul critère essentiellement pris en compte. Les impacts sociaux et environnementaux sont quant à eux minimisés ou tout simplement ignorés. Dans certains cas, aucune étude à l'échelle du bassin n'est menée;
- au niveau des projets, les études d'impact sur l'environnement sont généralement menées et/ou financées par des promoteurs de barrages qui sous-estiment systématiquement les impacts sociaux et environnementaux et surestiment fortement les avantages socio-économiques, dans un souci primordial de maximiser les marges bénéficiaires et de démontrer la "viabilité financière" des projets;
- les promoteurs minimisent souvent l'extrême vulnérabilité des projets hydroélectriques aux changements climatiques ; les périodes de sécheresse extrême et d'inondation prévues par les climatologues, que l'on constate de plus en plus dans de nombreuses régions du monde, tendent à mettre hors d'usage de multiples barrages pendant la majeure partie de l'année;
- Il y a également eu une forte tendance à ignorer les très nombreuses publications scientifiques démontrant que les barrages, notamment ceux situés sous les tropiques, émettent d'importantes quantités de gaz à effet de serre. Les pics d'émission de ces barrages ont lieu dans les années qui suivent le premier remplissage d'un réservoir, entravant considérablement les efforts fournis pour limiter l'augmentation de la température mondiale à 1,5 degré Celsius au-dessus des niveaux préindustriels, comme le prévoit l'Accord de Paris;
- l'une des caractéristiques récurrentes des projets de barrages hydroélectriques est l'absence de processus de consultation et de consentement libre, préalable et éclairé entre les peuples autochtones et les autres communautés traditionnelles, comme le garantissent la Convention 169 de l'OIT et la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (UNDRIP). L'absence de telles dispositions dans le Protocole d'évaluation de la durabilité de l'hydroélectricité (HSAP) de l'IHA et dans d'autres « outils de durabilité » constitue une omission flagrante;

- chez les entreprises et les institutions financières qui s'engagent dans des projets hydroélectriques à un stade relativement avancé, un problème récurrent a été l'absence d'audit préalable des risques sociaux et environnementaux, y compris l'examen minutieux des projets présentant un historique de violations des droits de l'homme telles que l'absence de consentement libre, préalable et éclairé des communautés affectées;
- aucun suivi solide et indépendant des impacts socio-environnementaux et de l'efficacité des mesures d'atténuation et de compensation requises par la loi pour améliorer la gouvernance, notamment comme points de référence pour les décaissements de prêts par les institutions financières, n'a eu lieu;
- lorsque l'industrie des barrages a éprouvé des difficultés à obtenir des autorisations environnementales pour des projets à haut risque mal planifiés, ses membres ont souvent profité de leur accès privilégié à des représentants gouvernementaux de haut niveau pour exercer une influence sur des décideurs clés. Une autre tactique fréquente a consisté en des interventions politiques au sein des systèmes judiciaires pour saper les poursuites judiciaires qui mettent en cause les violations des droits de l'homme et de la législation environnementale. La cooptation, l'intimidation et la criminalisation des mouvements, ainsi que le recours aux forces armées, ont été adoptés pour ébranler la mobilisation sociale et les protestations des populations touchées par les barrages pour défendre leurs droits;
- les scandales de corruption massive impliquant l'industrie hydroélectrique montrent son rôle central en tant que moteur d'un comportement immoral, répressif et illégal pour soutenir des projets de barrages destructeurs. Trois exemples récents ont révélé des cas de népotisme, de transactions immobilières suspectes et de procédures d'appels d'offres douteuses au sein de la China Three Gorges Corporation, avec les enquêtes Lava Jato au Brésil – qui ont révélé d'importants exemples de corruptions de la part d'entreprises comme Eletrobras et Odebrecht pour la construction de barrages – et les méga-barrages de Kirchner et Cerpernic en Argentine, dont les autorisations sont directement liées à des dessous-de-table des sociétés du barrage aux fonctionnaires, alors que les répercussions sur le glacier Perito Moreno, site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO, ont tout simplement été ignorées;
- l'industrie hydroélectrique, dirigée par l'IHA, a résisté à l'adoption de normes sociales et environnementales fiables, telles que l'approche de la Commission mondiale sur les barrages, fondée sur les droits. À la place, ils ont opté pour la mise en œuvre de « bonnes pratiques » volontaires et auto-définies parmi un certain nombre de projets. Malgré d'autres restrictions, le Protocole d'évaluation de la durabilité de l'hydroélectricité de l'IHA a été appliqué et rendu public pour moins de 1 % des projets de barrages hydroélectriques prévus et construits au cours des dix dernières années;

Alors que l'illusion d'une « hydroélectricité durable » s'est propagée à l'échelle mondiale grâce à des stratégies de communication sophistiquées, des acteurs clés de l'industrie ont continué à construire des barrages sur bon nombre des fleuves les plus importants sur les plans biologique et social, notamment le Mékong, le Río Xingu, le Río Madeira, le Río Teles Pires, le Yangtze-Jinshajiang et la Boureïa.

Ainsi, des plans avancés de construction de barrages sur les dernières rivières à courant libre au monde sont actuellement en cours : le Congo, la Lena, l'Irrawaddy, la Vjosa, la Salouen, l'Amour, La Selenga, le Río Marañón, la Juruena, le Río Tapajós, le Río Beni, la Shilka et la Karnali, entre autres. Assez, c'est assez!

UN APPEL À L'ACTION

Les organisations de la société civile soussignées appellent les membres de l'Association Internationale de l'Hydroélectricité, les gouvernements et les institutions financières internationales à mettre en œuvre d'urgence les mesures suivantes:

- revoir les priorités, les investissements et les avantages financiers liés à des projets hydroélectriques supplémentaires pour les focaliser sur l'efficacité énergétique ainsi que sur les options d'énergie renouvelable véritablement durables (solaire, éolienne, biomasse et, le cas échéant, micro hydroélectricité). Une attention particulière devrait être accordée aux possibilités d'innovation technologique, de production décentralisée et d'amélioration de l'accès à l'énergie dans les collectivités isolées et hors-réseau;
- supprimer les avantages financiers pour les nouveaux projets hydroélectriques dans le cadre des mécanismes de lutte contre les changements climatiques, comme le Fonds vert pour le climat et les contributions déterminées au niveau national, et des programmes visant à promouvoir la réalisation des Objectifs de développement durable des Nations Unies (à l'exception, éventuellement, des micro-projets hydroélectriques);
- commander des audits indépendants des projets de barrages existants et controversés ainsi que des cascades au niveau des bassins en termes de conséquences sociales et environnementales, en identifiant les mesures à prendre pour atténuer les impacts et assurer une juste réparation aux communautés affectées, sur la base de consultations directes. Lorsque de telles mesures sont d'un coût prohibitif ou autrement non-viables, le démantèlement des projets de barrages devrait être entrepris;
- s'assurer de la conformité des procédures opérationnelles des hydro-projets existants sur les plans territoriaux adaptés au niveau du bassin, comme la gestion intégrée des ressources en eau et les zones protégées qui assurent la pérennité des processus écologiques clés et les droits des communautés locales, sur la base de concepts et outils de gestion participative et adaptative;
- veiller à ce que les politiques et les projets en matière d'énergies renouvelables adoptent, dans tous les domaines, des lignes directrices solides pour protéger les droits de l'homme et l'environnement, telles que la Convention 169 de l'OIT et les Principes des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Aucune installation énergétique susceptible d'avoir un impact sur les territoires et les moyens de subsistance des peuples autochtones et d'autres communautés traditionnelles ne devrait être autorisée sans le consentement préalable, libre et éclairé de la communauté et sans la garantie de la conception commune de stratégies de cogestion.

Parmi les avantages d'un tel changement de modèle dans les stratégies énergétiques et la planification du développement, d'importantes contributions seront apportées à la protection des dernières rivières à courant libre au monde, essentielles à la résilience aux changements climatiques, à la conservation de la biodiversité et à la durabilité des moyens de subsistance.

Les sociétés énergétiques et les gouvernements doivent mettre un terme à tous les efforts visant à construire des barrages sur les rivières à courant libre qui subsistent dans le monde et se concentrer plutôt sur : 1) l'amélioration de l'efficacité et de la durabilité des projets hydroélectriques et des cascades existants ; et 2) les investissements dans l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables véritablement durables.

En outre, les gouvernements doivent de toute urgence promouvoir la protection juridique permanente des dernières rivières à courant libre au monde, y compris les cours d'eau transfrontaliers, dans le respect des droits territoriaux des peuples autochtones et des autres communautés traditionnelles, qui jouent un rôle fondamental de gardiens des rivières saines.

Paris, le 13 mai 2019

Signé,

African Law Foundation (AFRILAW) - (Nigeria)
AIDA – (Latin America)
Alliance of Mother Nature’s Guardians – (Global)
Amazon Watch – (USA)
Ambiente, Desarrollo y Capacitación (ADC) – (Honduras)
Ambodisakoana clinic – (Madagascar)
Amur Ecological Club Ulukitkan –(Russia)
Amur Socio-ecological Union – (Russia)
Anti-Coal Citizen environmental watch in Pacific Russia – (Russia)
Arab Watch Regional Coalition – (MENA)
Asociación Amigos de los Parques Nacionales – (Argentina)
Associação Alternativa Terrazul - (Brazil)
Associação Xaraiés – (Brazil)
Association “for Sustainable Human Development” – (Armenia)
Association Activatica – (Russia and Estonia)
Association of Indigenous peoples of the North of the Khabarovsk region – (Russia)
Association of Young Researchers Bor – (Serbia)
Association Toxicologie Chimie – (France)
Assosiation of Journalists-Environmentalists of the Russian Union of Journalists –(Russia)
Auburn University Museum of Natural History – (USA)
Aves Argentinas – (Argentina)
Baikal Expedition - (Russia)
Balkani Wildlife Society – (Bulgaria)
Balkanka Association, Sofia – (Bulgaria)
Banco de Bosques – (Argentina)
Bangladesh Poribrsh Andolon (BAPA) – (Bangladesh)
Bank Information Center – (USA)
Bank Information Center Europe – (Europe)
Bargi Bandh Visrhavit Evam Parbhavit Sangh – (India)
Berliner Wassertisch – (Germany)
Bhanu Mahajan & Associates (BMA) – (India)
BIC Europe – (Netherlands)
Biodiversity Center of Russian Academy of Science, Far East Branch – (Russia)
Biodiversity Conservation Center – (Russia)
Bulgarian Biodiversity Foundation – (Bulgaria)
Burma River Network – (Myanmar)
Buryat regional Union on the lake Baikal – (Russia)
Cambodia Human Rights Task Forces (CHRTF) – (Cambodia)
Cedib – (Bolivia)
Centar za ?ivotnu sredinu/ Friends of the Earth Bosnia and Herzegovina – (Bosnia and Herzegovina)
Centre for Coastal Environmental Conservation CCEC – (Bangladesh)
Centre for Environmental Justice/FoE Sri Lanka - (Sri Lanka)
Centre for Financial Accountability – (India)
Centre for Research and Advocacy, Manipur - (India)
Centro Dom José Brandão de Castro – (Brazil)
CHINA LATIN AMERICA SUSTAINABLE INVESTMENT INITIATIVE – (Latin America)
Christian Aid – (United Kingdom)
CLEAN (Coastal Livelihood and Environmental Action Network) – (Bangladesh)
Coalition for Human Rights in Development – (Philippines)
Coletivo Cidade Verde – (Brazil)
Colônia Z-16 de Pescadores e Aquicultores – (Sinop/MT)
Community Resource Centre Foundation – (Thailand)
CONSEIL REGIONAL DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES DE DEVELOPPEMENT DR – (Congo)
Consejo Regional Otomi del Alto Lerma – (Mexico)
Conselho Indigenista Missionário – Cimi – (Brazil)
Conservación Humana A.C. – (Mexico)
Corner House – (United Kingdom)
Council of Elders of Shorsky Indigenous People – (Russia)
CounterCurrent – GegenStroemung – (Germany)
CRDT – (Cambodia)
CSIA-Nitassinan - (France)
Danube Circle – (Hungary)
Druzhina Okhrany Prirody Dzerzhinska (DOPD) – (Russia)
Earthrights International – (Thailand)
Ebo Forest Research Project – (Cameroon)
Ecoa – (Brazil)
EcoAlbania – (Albania)
Ecoforum of NGOs of Kazakhstan –(Kazakhstan)
Ecohome – (Belarus)
Ecojournalism association StPetersburg – (Russia)
Ecological Association “Rzav-God- Save Rzav” – (Serbia)
Ecological center DRONT – (Russia)
EcoLur Informational NGO – (Armenia)
Ecomed PU – (Azerbaijan)
Eco-TIRAS International l Association of River Keepers – (Moldova and Ukraine)
Ekoloski pokret Ibar – (Serbia)
Endorois Welfare Council – (Kenya)
Environmental Association Avalon – (Serbia)
“Environmental Citizens’ Association “Front 21/42” – (North Macedonia)
ERN France (European Rivers Network) – (France)
ESAF RDC - (DR Congo)
EuroNatur Foundation – (Germany)
EUROPARC Federation – (Belgium)
Eyge Environmental Education Center – (Russia)
Facultad de Ciencias – (Uruguay)
Federal University of Lavras – (Brazil)
Fonasc cbh – (Brazil)

Fondation pour la Protection de la Biodiversité Marine (FoProBiM) – (Haiti)

Forum for Policy Dialogue on Water Conflicts in India – (India)

Forum for Siang Dialogue (FSD) - (India)

FÓRUM MUDANÇAS CLIMÁTICAS E JUSTIÇA SOCIAL – (Brazil)

Foundation for Ecological Education and Training (FEET) – (Bulgaria)

Frente por uma Nova Política Energética para o Brasil – (Brazil)

Friends of Lake Turkana (FoLT) – (Kenya)

Friends of the Earth US - (USA)

Friends of the Siberian Forests – (Russia)

“Funcacion Proyectos Ambientales “PROA” – (Argentina San Salvador de Jujuy)

Fundación Ambiente y Recursos Naturales (FARN) – (Argentina)

Fundacion Arcoiris por el respeto a la diversidad sexual – (México)

FUNDACION CAUCE: CULTURA AMBIENTAL-CAUSA ECOLOGISTA – (Argentina)

Fundacion Chile Sustentable – (Chile)

Fundación Entropika – (Colombia)

Fundación Esfera – (Venezuela)

Fundación Flora y Fauna – (Argentina)

Fundación Naturaleza para el Futuro – (Argentina)

Fundación Pulso Ambiental – (Chile)

GAIA Apatity environmental centre – (Russia)

GECM, UNS-CONICET – (Argentina)

GITPA – (FRANCE)

GM Optimist – (Serbia)

Green Alternative – (Georgia)

Green Earth Volunteers - (China)

Green Home – (Montenegro)

Greenpeace – (Brazil/International)

Greenpeace Russia – (Russia)

GroundWork, Friends of the Earth – (South Africa)

Grupo Semente - (Brazil)

Guild of Environmental Reporters of Sanct Petersburg - (Russia)

Hamdab Dam Affected Communities – (Sudan)

HimDhara Environment Research and Action Collective – (India)

Human Rights Forum – (India)

Human Rights in China – (USA)

Human Rights Movement “Bir Duino-Kyrgyzstan” – (Kyrgyzstan)

ICRA International – (France)

Inclusive Development International – (USA)

Indigenous Environmental Network – (USA)

Indigenous Perspectives – (India)

Initiative to Keep Hasankeyf Alive – (Turkish-Kurdistan)

INPA – (Brazil)

Instituto Caracol – (Brazil)

Instituto Centro de Vida – (Brazil)

Instituto de Investigaciones Antropológicas y Arqueológicas – UMSA Bolivia La Paz –(Bolivia)

Instituto Madeira Vivo-IMV – (Brazil)

Intercultural Resources – (India)

International Accountability Project – (USA)

International Campaign for Tibet – (Germany)

International Coalition to Protect the Polish Countryside (ICPPC) – (Poland)

International Rivers – (Brazil/International)

Jamaa Resource Initiatives – (Kenya)

James Cook University – (Australia)

Justicia para el Medio Ambiente y los Derechos Humanos, A.C. JADE, A.C. – (Mexico)

Kalpavriksh – (India)

Kikandwa Environmental Association (KEA) – (Uganda)

KRuHA - people’s coalition for the right to water – (Indonesia)

Kuki Women’s Human Rights Organization – (Myanmar)

Living Rivers – (Myanmar)

Lumiere Synergie pour le Developpement – (Senegal)

Maiouri Nature Guyane - (Guyane Française France)

Manthan Adhyayan Kendra – (India)

Manushya Foundation – (Thailand)

Mekong Watch – (Japan)

Mesopotamia Ecology Movement – (Turkish-Kurdistan)

Mong Pan Youth Association – (Myanmar)

Movimento dos trabalhadores e trabalhadoras do campo MTC – (Brazil)

MST / MT – (Brazil)

Museo de Historia Natural Universidad Nacional Mayor de San Marcos – (Peru)

Museo Nacional de Historia Natural - La Paz – (Bolivia)

Museu Paraense Emilio Goeldi – (Brazil)

Narmada Bachao Andolan – (India)

National Oil Spill Detection and Response Agency – (Nigeria)

Nature Iraq – (Iraq)

NatureRights – (France)

Nepal River Conservation Trust (NRCT) – (Nepal)

NGO BROCC – (Russia)

NGO Eco – team – (Montenegro)

NGO ECOPANA - (Kosovo)

NGO Forest, Nature and Environment of Aceh – (Indonesia)

NGO Forum on ADB – (Philippines)

NGO Forum on Cambodia – (Cambodia)

NGO Gamarjoba – (Georgia)

Northeastern Rural Development – (Cambodia)

Notre Affaire à Tous – (France)

Núcleo de Ciências Humanas da Universidade Federal de Rondônia – (Brazil)

Ohrid SOS – (Macedonia)

OLMA (Observatório Luciano Mendes de Almeida) – (Brazil)

OPERAÇÃO AMAZÔNIA NATIVA – OPAN – (Brazil)
 Organizing Committee of the Party for the Protection of Animals (NGO) – (Russia)
 Oyu Tolgoi Watch – (Mongolia)
 Pakistan Fisherfolk Forum – (Pakistan)
 Paryavaran Suraksha Samiti – (India)
 PET Arrayanes – (Uruguay)
 Pindos Perivallontiki – (Greece)
 Planète Amazone – (France)
 PMSBV – (India)
 Pomory Association – (Russia)
 Proceso de Comunidades Negras – (Colombia)
 Projeto Saude e Alegria - (Brazil)
 RED.br (Réseau européen pour la démocratie au Brésil) – (France)
 Redt Tre Heritage Institute – (Slovenia)
 Reporter At Large – (India)
 River Basin Friends – (India)
 Rivers without Boundaries International Coalition – (North Eurasia)
 Rivers without Boundaries Mongolia – (Mongolia)
 Riverwatch – (Austria)
 Sakhalin Environment Watch – (Russia)
 Salvadoran Center for Appropriate Technology – (Salvador)
 SAVE Rivers Network – (Malaysia)
 Save the Tigris Campaign – (Iraq)
 Scientists4Mekong – (Australia)
 SEA SHEPHERD FRANCE - (FRANCE)
 Service d'Action au Développement communautaire (SaDEC) – (DRC République Démocratique du Congo)
 Socio-ecological Union International – (Russia)
 SOS forêts - (Côte d'Ivoire)
 South Asia Network on Dams, Rivers & People – (India)
 State University of New York Environmental Science and Forestry (ESF) – (USA)
 Tajik Social and Ecological Union – (Tajikistan)
 Tapan Eco-club NGO – (Armenia)
 Taraqqiet Centre – (Tajikistan)
 Tatarstan Socio-ecological Union – (Russia)
 Thai Mekong People Network in 8 Provinces, Thailand – (Thailand)
 The Aathi Network – (India)
 The Altai Project – (USA)
 The Belize Institute of Environmental Law and Policy – (Belize)
 The Belize Zoo and Tropical Education Center – (Belize)
 Three S Rivers Protection Network – (Cambodia)
 TOKA : The Organization to Conserve the Albanian Alps - (Albania)
 Toxic Action network Central Asia – (Kyrgyz Republic)
 ToxicsWatch Alliance – (India)
 Turkish Nature Research Society – (Türkiye)
 Ulu Foundation – (USA)
 Unisinos – (Brazil)
 Universidade do Vale do Rio dos Sinos – (Brazil)
 Universidade Estadual de Mato Grosso do Sul – (Brazil)
 Universidade Federal do Rio de Janeiro – (Brazil)
 Universidade Federal do Rio Grande do Sul – (Brazil)
 Upemba National Park – (DR Congo)
 Urgewald e.V. – (Germany)
 Vietnam River Network - (Vietnam)
 Vindhyan Ecology and Natural History Foundation – (India)
 WALHI west java – (Indonesia)
 Wetland university network - (Vietnam)
 World Heritage Watch - (Germany)
 WWF Adria – (Croatia)
 WWF -Italy – (Italy)
 Xenii Gwet'in (Nemah Valley Indian Band) – (Canada)
 Yamuna Jiye Abhiyaan - (India)
 Yayasan HAKA – (Indonesia)
 Yonge Nawe Environmental Action – (Swaziland)
 Young Research of Serbia – (Serbia)
 Zeleni Osijek – (Croatia)